

1944 / 1961

AUX ORIGINES D'ÉVADE



1

Les origines de l'association remontent à 1944, avec l'arrivée de Georges Kioulou à la mairie d'Echirolles.

En 1944, la commune compte environ 3 000 habitants, répartis entre deux pôles séparés par la voie ferrée : le village d'agriculteurs contre la colline et la cité ouvrière de la Viscose. Dès sa prise de fonctions, Georges Kioulou inscrit son action dans le sillage des principes du Front Populaire. Il est guidé par deux priorités : permettre à chacun de manger à sa faim et faire partir les enfants en vacances. La guerre a laissé de nombreuses familles dans la misère et, pour leur venir en aide, Georges Kioulou organise des séances de cinéma dans la commune : l'argent récolté permet d'acheter de la nourriture. Les repas sont ensuite distribués aux familles échirolloises les plus démunies.

La création de l'ALE

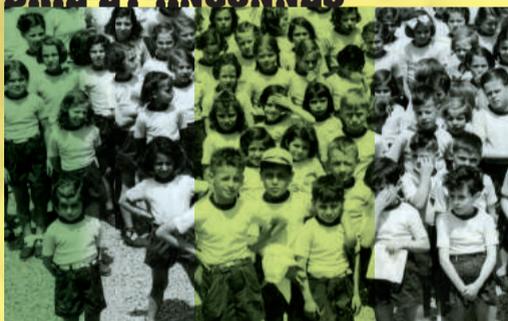
En 1946, Georges Kioulou organise la première colonie de vacances à St-Ismier. Elle s'installe l'année suivante à Brié-et-Angonnes. L'Amicale laïque d'Echirolles (ALE), association loi de 1901, est créée. Pendant longtemps, l'ALE sera chargée de gérer plusieurs secteurs d'activité : restauration scolaire et personnes âgées, colonies de vacances, garderie d'enfants, cinéma, sports. Par la suite, seul le sport restera sous la direction de l'ALE. Soutenu par sa famille et l'équipe municipale, notamment par son bras droit André Martin, le maire est le véritable administrateur de toutes ces activités. Aucune décision ne se prend sans son accord.

Pendant 20 ans, Georges Kioulou se rend tous les jours au marché pour acheter des aliments qui seront préparés au bénéfice des enfants et des familles échirolloises. Son frère Albert, surnommé K2, s'occupe du cinéma. Les séances se déroulent dans la salle des fêtes et, dès 1945, au Cinéthéâtre que Georges Kioulou a fait construire à La Ponatière.

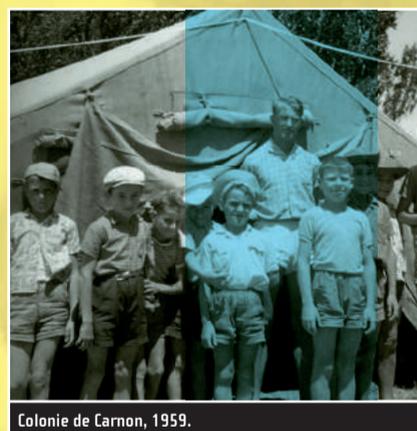


L'église et la place d'Echirolles [collection particulière].

BRIÉ-ET-ANGONNES



Ouvert en 1947, le premier centre de vacances de la Ville d'Echirolles s'installe dans une ferme rénovée. Il est aménagé avec les moyens du bord : du mobilier de récupération et du matériel provenant des écoles. Il n'y a pas de sanitaires, les repas sont préparés dans des marmites avec des brûle-gaz. Avec très peu de moyens, le personnel improvise des activités au jour le jour : balades à pied, jeux et sports, travaux manuels, théâtre, chant... Les activités sont organisées par tranche d'âge et, jusqu'en 1960, elles ne sont pas mixtes. Chaque année, environ 200 enfants partent en vacances dans le centre de Brié-et-Angonnes.



Colonie de Carnon, 1959.

1944 GEORGES KIOULOU EST ELU MAIRE D'ECHIROLLES.

1945 CONSTRUCTION DU CINETHEATRE DE LA PONATIERE.

1946 PREMIERE COLONIE ECHIROLLOISE A ST-ISMIER.

1947 OUVERTURE DU PREMIER CENTRE DE VACANCES DE LA VILLE A BRIÉ-ET-ANGONNES.

"APPORTER UNE AIDE

[Extrait des statuts de 1961]

MATERIELLE ET MORALE A TOUTES LES MISERES"

1944 / 1961

AUX ORIGINES D'ÉVADE

2

Entre 1944 et 1960, la population échirolloise passe de 3 000 à 7 000 habitants. Le développement de la ville répond à une logique d'urgence : il est impératif de satisfaire les besoins liés à l'augmentation de la population – logement, scolarité, restauration, etc.

Dans les années 50, les premiers quartiers voient le jour avec une concentration de lotissements et d'immeubles dans deux zones : La Ponatière et La Commanderie. Fin 1950, deux projets de plus de 600 logements sont en cours : les quartiers du Village 2 et de la Luire. Quatre groupes scolaires sont construits entre 1947 et 1960.

Georges Kioulou et son équipe poursuivent leur politique sociale. Sans s'appuyer sur aucune structure administrative, le maire gère la restauration, les loisirs et les colonies de vacances ainsi que les diverses actions sociales conduites au bénéfice des Echirollois. Or à l'époque, les communes sont sous tutelle des préfets et toutes leurs dépenses doivent respecter une réglementation très stricte. Le préfet de l'Isère conseille donc au maire de donner un cadre adapté à ces activités en créant une association qui permettra un mode de gestion plus approprié.

Le 30 mars 1961, le CCES – Comité de coordination d'entraide sociale – est créé. Les statuts précisent que « l'association [...] a pour but d'apporter une aide matérielle et morale à toutes les misères [...], de veiller sur la santé des enfants [...], d'apporter son concours à toutes les œuvres de bienfaisance ou sociales ».

BIVIERS



Inauguration du centre de Biviers le 19 juin 1955.

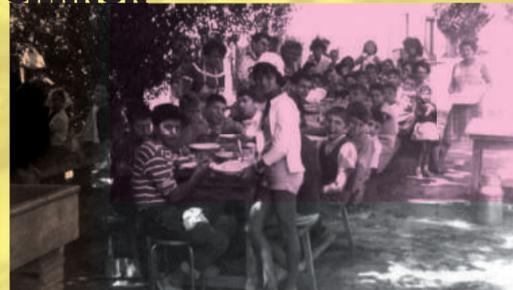
En 1958, la Ville acquiert un ensemble de propriétés à Biviers sur un terrain de 12 hectares au pied du massif de la Chartreuse. Le centre de vacances accueillera des enfants dès l'âge de trois ans.

1957 40 ENFANTS PARTENT EN VACANCES A CARNON.

1958 LA VILLE ACQUIERT LE CENTRE DE BIVIERS QUI ACCUEILLE LES ENFANTS DES 3 ANS.

1961 LE CCES, COMITE DE COORDINATION D'ENTRAIDE SOCIALE, EST CREE (ASSOCIATION LOI 1901).

CARNON



Colonie de Carnon, 1959.

En 1956, Georges Kioulou part en quête de terrains sur le littoral pour y installer un centre de vacances qui offrira aux enfants un vrai dépaysement en bord de mer. La Ville n'ayant pas les moyens d'acheter, le maire réserve le domaine du Grand Travers en signant une promesse de vente avec son propriétaire M. Bessil. En attendant l'achat, ce dernier propose à la Ville d'accueillir gratuitement les enfants dans une vieille ferme dont les murs sont enduits à la chaux. En 1957, l'ALE organise le premier départ pour une quarantaine d'enfants. Très vite, les effectifs se multiplient, des marabouts sont installés dans la cour. Prévu pour 100 enfants, le centre de Carnon en accueillera souvent près de 150.

"A la ferme, ce n'était pas possible de faire la cuisine. Pendant les quatre premières années, l'armée venait avec la roulante pour apporter aux gamins les repas préparés d'avance. Il y avait un puits dans la cour où nous avons installé une pompe. L'eau n'était pas potable, on l'utilisait pour se laver en la faisant tiédir au soleil dans de grandes bassines."



Colonie de Carnon, 1959.

"APPORTER UNE AIDE [Extrait des statuts de 1961]
MATERIELLE ET MORALE A TOUTES LES MISERES"

1961 / 1997

L'ÂGE D'OR DES COLOS

3

De 1962 à 1968, le nombre d'Echirollois a doublé de 7 000 à 15 000 habitants. Les colonies de vacances sont en plein essor. Pour la municipalité, l'acquisition de centres devient prioritaire. Il faut créer les conditions pour que les jeunes Echirollois puissent partir en vacances.

En 1964, deux centres de vacances emblématiques ouvrent leurs portes : à Carnon et à Bachat-Bouloud (Chamrousse). A la même période, le CCES organise une première classe de neige à Bachat-Bouloud. En 1967 et 1968, deux nouveaux projets voient le jour : à Poggio-Mezzana (Corse) qui ouvrira en 1974 et à Villeneuve-la-Salle – tous deux dénommés Les Ecuireuils, en référence au blason de la Ville.

En 1968, Georges Kioulou confie la direction du CCES à son deuxième adjoint, Edmond Racca, membre de la commission jeunesse et sports, et grand sportif lui-même. Pendant plus de vingt ans, il dirigera le CCES, puis le CCVE jusqu'à sa retraite en 1992, avec un engagement sans faille et beaucoup d'énergie.

L'organisation des classes de neige (à Bachat-Bouloud et Villeneuve-la-Salle) et de mer (à Carnon/La Grande-Motte) devient une mission à part entière du CCES : faire sortir les enfants de la ville, leur faire appréhender l'école autrement, leur apprendre l'autonomie et la vie en collectivité.

BACHAT-BOULLOUD



Classe de neige, 1986.

Le centre de Bachat-Bouloud à Chamrousse est né en 1960. A cette époque, le préfet de l'Isère propose à la municipalité un projet de centre de montagne intercommunal destiné aux jeunes. Echirolles partage un groupe de chalets à Chamrousse, avec la commune de Tarare. L'été, le centre accueille les enfants et adolescents échirollois ainsi que des jeunes dans le cadre d'échanges avec d'autres villes. La première classe de neige se déroule en 1964.



"Coupés de l'extérieur, les enfants acceptent

librement cette discipline souple où l'entraide et l'initiative personnelle jouent à plein et où se développe la vie en collectivité. Les résultats scolaires ont été satisfaisants et les progrès sensibles. Cette expérience a pleinement réussi."

M. DELABARRE

(premier enseignant à avoir emmené ses élèves en classe de neige en 1964)

CARNON/LA GRANDE-MOTTE



Juillet 1990.

Devenue propriétaire des terrains qu'elle occupe depuis 1957, la Ville construit en 1962 un nouveau centre de vacances pouvant accueillir une centaine d'enfants. Elle investit petit à petit dans du matériel sportif : aux activités traditionnelles s'ajoutent des sorties en vélo et même des cours de voile.

1962 OUVERTURE DU CENTRE DE CARNON/LA GRANDE-MOTTE.

1964 PREMIERE CLASSE DE NEIGE A BACHAT-BOULLOUD (CHAMROUSSE).

1968 EDMOND RACCA ARRIVE A LA DIRECTION DU CCES.

1968 OUVERTURE DU CENTRE LES ECUREUILS A VILLENEUVE-LA-SALLE.

**PERMETTRE A TOUS LES ENFANTS
ECHIROLLOIS DE PARTIR EN VACANCES**



1961 / 1997

L'ÂGE D'OR DES COLOS



4

En 1975, Echirolles compte déjà 30 000 habitants. La Ville continue d'investir dans des centres afin de garantir l'accès aux vacances pour tous les Echirollois.

Avec l'acquisition du Roc Noir en 1973 et de la propriété de Barraux en 1976, la Ville est propriétaire de huit centres qui tournent à plein régime. Le jour des inscriptions, quand le personnel de l'association arrive à 7 h du matin, le gymnase Auguste-Delaune est déjà rempli ! Les familles font la queue pour inscrire leurs enfants. Dans les années 70, plus de 1 500 enfants partent chaque été dans les centres de la Ville. Le CCES organise aussi des échanges avec d'autres communes (Bretagne, Cévennes, Aveyron) et, dès 1971, avec d'autres pays (Tunisie, Groenland, Sénégal). C'est l'âge d'or des colos.

POGGIO-MEZZANA



En 1974, la Ville ouvre un centre en Corse, en bord de mer. Le CCES organise des séjours pour les enfants et les jeunes pendant les deux mois d'été (150 enfants par mois), et des séjours de deux semaines pour les anciens au printemps. Pendant de nombreuses années, Poggio-Mezzana sera une des colonies préférées des enfants. Elle affiche complet dès le premier jour des inscriptions. Le centre est dirigé par le couple Guggino.

BARRAUX



En 1976, la Ville d'Echirolles reçoit en don la propriété « Le Châtelard », une grande maison bourgeoise, avec un terrain de plus de trois hectares. En 1983, Basile Coly devient directeur du centre, activité qu'il exercera jusqu'à la fermeture de celui-ci. Au cours des années, il diversifie les activités et introduit notamment la pratique de sports comme l'escrime ou le judo.

"Je vois débarquer André Drouin qui nous propose un échange avec le Groenland. Il me dit : "Est-ce que ça vous intéresserait ? Je lui ai répondu : "Nous, écoute, TOUT nous intéresse !."

EDMOND RACCA

GROENLAND



Quand André Drouin présente son projet d'échange avec le Groenland au CCES, Edmond Racca est enthousiaste. Ces voyages, d'une durée d'un mois, se poursuivront pendant cinq ans (1983, 1984, 1986, 1988, 1991). Sur place, les Echirollois voyagent de ville en ville, logent chez les habitants et partagent leur mode de vie. Soleil de minuit, parties de pêche dans les fjords, dépeçage des phoques, navigation au milieu des icebergs et missions scientifiques sur la calotte glaciaire. Toutes ces aventures ont marqué durablement les jeunes Echirollois.

1971 DEBUT DES ECHANGES AVEC LA TUNISIE. ILS SE DEROULENT JUSQU'EN 2000.

1974 OUVERTURE DU CENTRE DE POGGIO-MEZZANA EN CORSE.

1975 OUVERTURE DU CENTRE LE ROC NOIR A VILLENEUVE-LA-SALLE.

1976 OUVERTURE DU CENTRE DE BARRAUX (ISERE).

1976 LA VILLE EST PROPRIETAIRE DE 8 CENTRES DE VACANCES.

PERMETTRE A TOUS LES ENFANTS
ECHIROLLOIS DE PARTIR EN VACANCES

évade

1961 / 1997

L'ÂGE D'OR DES COLOS



5

VILLENEUVE/LES ECUREUILS



Le centre des Ecureuils à Villeneuve-la-Salle ouvre en hiver 1968, sous la direction de Monique et Marcel Didelle. Monique dirigera le centre jusqu'à sa fermeture en 2011. Pendant la période scolaire, le centre accueille des classes de neige et des classes vertes. Des séjours de ski pour les enfants et les familles sont organisés pendant l'hiver. Tout l'été, les camps d'enfants et d'adolescents se succèdent (séjours multisports, ados libres, séjour musical, etc.). Des enfants et des jeunes sont également accueillis dans le cadre des échanges avec d'autres villes.

"Les Brésiliens et les Uruguayens sont des gens très sympas, très accueillants. Ce qui m'a le plus surpris, c'est le rythme scolaire.

Là-bas, ils n'ont cours qu'une partie de la journée, le reste du temps certains travaillent et font de petits boulots. Je ne me faisais pas d'idées précises sur ce pays avant d'y aller. De ce voyage, j'en garde vraiment un très bon souvenir."

PATRICK MANÇA (1997)

VILLENEUVE/LE ROC NOIR



En 1973, la Ville investit dans un vaste ensemble immobilier de montagne à Villeneuve-la-Salle pour permettre aux Echirollois de passer des vacances en famille. Le Roc Noir ouvre en 1975, il accueille également des classes de neige et des séjours de personnes âgées.

BRESIL-URUGUAY



Les échanges avec le Brésil se déroulent de 1997 à 2001. Ils sont organisés par Serge Biessy et Fay Oliveira, puis Andres Tirado, avec les villes de Santana de Livramento au Brésil et Riveira en Uruguay. Hébergés dans des familles, les jeunes Echirollois nouent vite des contacts avec les jeunes "latinos". Le dépaysement est total et des images leur resteront longtemps après : la pampa peuplée de vachettes et d'autruches, le travail des "gauchos", les barbecues géants...

1985 DEBUT DES ECHANGES AVEC L'ANGLETERRE, DEVELOPPES JUSQU'EN 2001.

1987 LES JEUNES SENEGALAIS VIENNENT EN FRANCE. L'ANNEE SUIVANTE, LES FRANÇAIS DECOUVRENT LE SENEGAL.

1988 QUATRIEME ECHANGE AVEC LE GROENLAND. LES JEUNES ECHIROLLOIS RETAPENT LA CABANE DE L'EXPLORATEUR PAUL-EMILE VICTOR.

1997 PREMIER ECHANGE AVEC LE BRÉSIL. ILS SE POURSUIVront JUSQU'EN 2001.

**PERMETTRE A TOUS LES ENFANTS
ECHIROLLOIS DE PARTIR EN VACANCES**

évade

1983 / 1989

DU CCES AU CCVE

6

La restructuration du CCES s'opère par étapes. Les statuts de l'association changent une première fois en 1983. En 1989, les statuts sont de nouveau modifiés et le CCVE est créé.

Le 21 avril 1983, les nouveaux statuts apportent un élargissement aux objectifs de l'association. Aux notions d'aide matérielle et de protection de la santé infantile, encore liées à une logique d'après-guerre, s'ajoutent celles d'aide morale et de bien-être moral des enfants. Ces nouveaux statuts n'apportent pas de changement significatif au fonctionnement de l'association, ils manifestent plutôt une volonté de le clarifier.

1989 : le CCES devient le CCVE

L'organisation administrative française connaît un changement majeur avec la décentralisation. Certaines compétences de l'Etat sont transférées aux communes, départements et régions, devenus collectivités territoriales de plein exercice. Parallèlement une nouvelle juridiction de contrôle voit le jour : la Chambre régionale des comptes qui a pour mission de vérifier les comptes des collectivités territoriales.

En 1989, suite aux observations que la Chambre régionale des comptes adresse à la Ville d'Echirolles, le CCES doit adopter de nouveaux statuts. Au plan national, la création des CCAS (Centres communaux d'action sociale) oblige à redéfinir la mission du CCES. Les termes d'« aide » et de « bien-être matériel et moral » disparaissent. L'association doit désormais « prendre en charge pour la Ville des services de restauration, des centres de vacances, classes de découvertes, centres aérés, voyages ». Afin d'éviter toute confusion, l'association change de nom : le CCES devient le CCVE, Comité de coordination de la Ville d'Echirolles.



Colo musicale à Bachat-Bouloud en 1989.



Biviers, été 1981.



Carnon/La Grande-Motte, été 1985.



Séjour à Villeneuve-la-Salle en 1985.

Le CCVE prend en charge pour la Ville différents services : restauration, centres de vacances, classes de découvertes, centres aérés, voyages.

CLARIFIER LE FONCTIONNEMENT
FORMALISER LES RELATIONS AVEC LA VILLE

1994 / 2000

LE CCVE RECENTRE SES MISSIONS

7

En 1994, de nouveaux statuts sont adoptés : ils garantissent l'indépendance du CCVE vis-à-vis de la Ville et redéfinissent les objectifs de l'association.

Les relations entre la Ville et le CCVE sont désormais régies par une convention générale de gestion. Le CCVE développe son propre projet en direction de la population en cohérence avec celui de la Ville.

En 1997, la mise en place d'une nouvelle réglementation en matière de fiscalité des associations oblige le CCVE à repositionner ses activités. La restauration, qu'il gère pour le compte de la Ville, est municipalisée. Le conseil municipal prend cette décision pour éviter que la restauration ne soit privatisée. Ainsi, le service rendu à la population peut être maintenu en l'état (prestations et coûts). L'activité du Roc Noir est fiscalisée – soumise à la TVA ; les séjours personnes âgées sont municipalisés et pris en charge par le CCAS.

Le CCVE se recentre désormais sur les activités de loisirs en direction de l'enfance, de l'adolescence et des familles.

CCES, CCVE, EVADE – l'association a su s'adapter à de nouveaux contextes et développer son projet en réponse aux besoins de la population, tout en maintenant le lien historique avec la Ville. Au-delà d'une contribution financière et matérielle, il y a dans cette relation cinquante ans de valeurs partagées et d'aventures humaines.



Le CCVE a pour objectif de créer, développer et gérer des actions de loisirs éducatifs pour les enfants et les adolescents.

S'ADAPTER AUX REALITES MOUVANTES

REDEFINIR LES ACTIONS EN FONCTION DES BESOINS

évade

LA VENTE DES CENTRES



8

Dès les années 90, le contexte politique et économique conduit le CCVE à développer un service de proximité, moins coûteux pour les familles.

Amorcée dès les années 1980, la baisse de la fréquentation dans les centres de vacances s'explique en partie par le vieillissement de la population (la démographie étant stable, il y a moins d'enfants et de jeunes). Mais dès les années 90, le contexte politique et économique pèse dans la balance. Les différents dispositifs d'aides sont revus à la baisse. Les familles disposent de moins en moins de capacités financières pour que leurs enfants puissent partir. Attentif aux contraintes économiques des familles et désireux de promouvoir des vacances enrichissantes pour les enfants, le CCVE ouvre de nouveaux centres de loisirs qui offrent un service de proximité moins coûteux pour les familles. Le centre de loisirs des Jacobins ouvre en 1992 et celui de Robert-Buisson en 1993.

La vente des centres de vacances

La Ville doit se résoudre à vendre ses centres de vacances : Biviers en 1991, Poggio-Mezzana en 1997, Barraux en 1999, Bachat-Bouloud (Chamrousse) en 2001, le Roc Noir en 2004, et enfin les Ecureuils à Villeneuve-la-Salle en 2011. Les centres de vacances représentent un investissement important pour la Ville, d'autant plus lourd que les bâtiments vieillissent et nécessitent des travaux de rénovation de plus en plus coûteux. Il faut donc se séparer de certains équipements et optimiser ceux qui restent.

Pour que tous les enfants échirollois, sans distinction, puissent partir en vacances, le CCVE élabore des tarifs adaptés, basés sur le quotient familial. Malgré ces efforts, et du fait de la crise économique et sociale, le nombre d'Echirollois partant en séjours continue de baisser. A l'inverse, la demande pour les centres de loisirs connaît une croissance fulgurante.

La fréquentation diminue dans les centres de vacances entre 1977 et 1983.

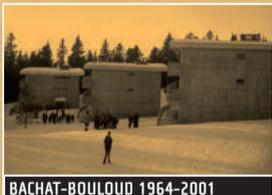
CENTRES DE VACANCES	1977	1983
Carnon	290	154
Bachat-Bouloud	210	36
Ecureuils	330	79
Poggio-Mezzana	300	181

Mais elle augmente dans les centres aérés entre 1977 et 1982, sauf pour Biviers (moins de jeunes enfants).

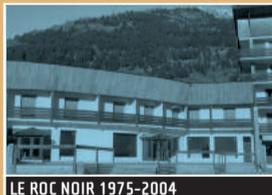
CENTRES AERES	1977	1982
Brié-et-Angonnes	340	750
Biviers	150	104
Barraux	260	766



BIVIERS 1958-1991



BACHAT-BOULLOUD 1964-2001



LE ROC NOIR 1975-2004



POGGIO-MEZZANA 1974-1997



BARRAUX 1976-1999



LES ECUREUILS 1968-2011

LA NECESSAIRE PRISE EN COMPTE
DU CONTEXTE DEMOGRAPHIQUE ET ECONOMIQUE

2000 / 2011

LE CCVE DEVIENT EVADE



9

Dès les années 2000, le CCVE se focalise sur la question éducative en renforçant ses objectifs qualitatifs et pédagogiques. Les loisirs éducatifs sont au centre de son action. En 2000, la Ville d'Echirolles signe un Contrat temps libre avec la CAF pour mettre en place une politique d'action globale et concertée en direction des 6-16 ans. Le CCVE est chargé de reprendre la gestion de cinq centres de loisirs de la CAF, situés dans les centres sociaux. En contrepartie, la CAF lui accorde des financements.

Le CCVE développe un projet de proximité, au cœur des quartiers, aux côtés des parents et des enseignants. Mais, à l'usage, ces centres de loisirs ne correspondent plus aux besoins des familles : accueil seulement à la demi-journée, pas de restauration possible, accueil d'été insuffisant, manque d'espace...

Le CCVE se retire progressivement des centres sociaux et transfère ses activités vers des locaux mieux adaptés, au sein ou à proximité de groupes scolaires. Les liens avec les familles sont maintenus et développés.

Du CCVE à Evade

En 2007, le CCVE prend le nom d'Evade (Echirolles vacances animation développement éducatif). Ce nouveau nom est plus conforme à la réalité de l'activité d'Evade. Il traduit son investissement dans le domaine du développement éducatif, qui se manifeste par la construction d'un projet global visant à favoriser l'épanouissement de l'enfant et à stimuler son développement.

"Depuis le début et jusqu'à aujourd'hui, les valeurs laïques, républicaines, sociales et éducatives, héritées des principes de l'éducation populaire, ont été le fil conducteur de notre action."



Le Grand Travers à La Grande-Motte, nouveau centre ouvert en 2006.

"Donner du sens aux activités en faisant de l'enfant un acteur responsable, et non un consommateur passif, participe de notre visée émancipatrice."

SERGE BIESSY

2000 SIGNATURE DU CONTRAT TEMPS LIBRE AVEC LA CAF.

2006 OUVERTURE DU CENTRE DE LA VILLE A LA GRANDE-MOTTE.

2007 LE CCVE PREND LE NOM D'EVADE (ECHIROLLES VACANCES ANIMATION DEVELOPPEMENT EDUCATIF).

FAVORISER L'EPANOUISSEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE TOUS LES ENFANTS



UN PROJET ÉDUCATIF GLOBAL

10

Evade construit un projet éducatif global visant à la réussite et à l'insertion dans un contexte de mixité sociale et de promotion de l'égalité de tous les enfants.

Prenant en compte tous les temps de vie de l'enfant, ce projet se traduit par une offre de loisirs éducatifs dans les domaines culturel, sportif, environnemental, sous la conduite de professionnels-les qualifié-es.

Le projet éducatif est construit en partenariat avec différents acteurs présents sur la ville et avec les équipements (scolaires, sociaux, culturels, etc.).

Il se décline en fonction des besoins spécifiques et des projets engagés sur les territoires (Ouest, Ville Neuve, Centre, Sud).

Les centres de loisirs

Proches des lieux de vie des familles et répartis dans tous les quartiers de la ville, les centres de loisirs favorisent l'ouverture sociale et culturelle des jeunes Echirollois. Aujourd'hui, 7 centres de loisirs accueillent les enfants de 3 à 11 ans, à la journée ou à la demi-journée. Les liens avec les familles et avec les équipements de quartier sont privilégiés.

Les événements organisés par la Ville sont l'occasion d'impliquer les enfants dans la vie de la cité.

Les actions périscolaires

Dès la rentrée 2007, Evade intervient sur le temps périscolaire. Des ateliers éducatifs et ludiques sont organisés après l'école, en partenariat avec les établissements scolaires. En 2009, la prise en charge des ateliers périscolaires de la Ville est intégrée dans les missions d'Evade, reconnu comme partenaire éducatif à part entière. En 2011, ces ateliers fonctionnent dans 6 groupes scolaires échirollois (Joliot-Curie, Jean-Paul-Marat, Marcel-Cachin, Auguste-Delaune, Marcel-David, Jean-Jaurès).

En lien avec le personnel de la restauration municipale, des ateliers éducatifs sont également conduits avant et après les repas dans les restaurants scolaires (pause méridienne).

Expérimenter des activités que l'enfant n'a pas forcément l'habitude ou les moyens de pratiquer.



- Développer les valeurs de partage, de respect et de solidarité.
- Encourager la socialisation, l'autonomie et la responsabilité.
- Faciliter l'ouverture sur le monde en stimulant la créativité et la curiosité.

BASE DE LOISIRS PICASSO



Mis en service en 2011, ce nouvel équipement pour les 3/12 ans est situé dans les locaux de L'Azuré, au cœur du quartier Ouest. Les plus petits disposent de salles d'activité spécifiques. Les plus grands bénéficient de la proximité des équipements sportifs et culturels pour découvrir une large palette d'activités, déployées en partenariat avec les services municipaux. Dans la salle réservée à l'accueil, on trouve des jeux adaptés et un espace où les familles sont invitées à prendre du temps autour d'un café ou d'un thé et à participer aux animations aux côtés de leurs enfants.

2007 EVADE INTERVIENT SUR LE TEMPS PERISCOLAIRE.

2011 LES ATELIERS EDUCATIFS FONCTIONNENT DANS 6 GROUPES SCOLAIRES ECHIROLLOIS ET DANS LES RESTAURANTS SCOLAIRES.

2011 OUVERTURE DE LA BASE DE LOISIRS PICASSO DANS LES LOCAUX DE L'AZURE.

**FAVORISER L'EPANOUISSEMENT
ET LE DEVELOPPEMENT DE TOUS LES ENFANTS**

2000 / 2011

UN PROJET ÉDUCATIF GLOBAL



11

Les classes de découvertes et les séjours vacances sont des lieux privilégiés pour stimuler le développement, favoriser la socialisation et l'ouverture au monde.



Les classes de découvertes

Depuis plus de quarante ans, les écoliers échirollois goûtent à la richesse des classes de découvertes qui permettent de consolider les apprentissages – et ainsi lutter contre l'échec scolaire – en alternant temps éducatifs et de loisirs. En 2002, une Charte est signée entre l'Education nationale, la Ville d'Echirolles et le CCVE. Elle fixe les responsabilités de chacun et garantit une qualité constante des séjours. Evade gère les centres d'accueil (Le Grand Travers à La Grande-Motte d'avril à juin et, dès 2012, L'Alpestre à Notre-Dame-du-Pré de janvier à mars), les règlements des séjours et les transports au départ et au retour des écoles. Evade apporte aux enseignants le soutien nécessaire pour conduire leurs projets pédagogiques. Sur place, Evade met à disposition de chaque classe une équipe d'animateurs-trices professionnels-les ainsi que du personnel d'accueil chargé de la qualité du séjour et de la sécurité des enfants. Chaque année, plus de 30 classes partent en classes de découvertes.

Les séjours vacances

Pendant les grandes vacances, Evade organise des séjours en France et à l'étranger pour les 3-17 ans. Au fil des années, Evade s'est attaché à développer des séjours diversifiés et adaptés à chaque tranche d'âge, tout en encourageant l'implication active des jeunes et leur responsabilisation.



Rédactionnel : Cécilia Tang/Incidence
Crédit photo : Ville d'Echirolles – Archives municipales (dont fonds Pierre Croibier, don de Denis Dusé, Photos Sud Montpellier) et service communication – Evade, Valérie Gaillard
Conception graphique : Incidence - Impression : Pixel Pro

Avec 500 places par jour en centres de loisirs et 500 places dans des séjours en France et à l'étranger, Evade propose une offre diversifiée s'appuyant sur une équipe qualifiée et attentive.

LE DROIT AUX VACANCES



Ne pas pouvoir partir en vacances constitue une inégalité et une injustice sociale majeures.

Les années 2000 sont marquées par une dégradation économique et sociale dans un contexte politique contraignant. Le désengagement financier de l'Etat impose aux collectivités territoriales des restrictions budgétaires draconiennes, qui impactent fortement le secteur associatif, et donc Evade.

Soutenu par la Ville d'Echirolles, Evade renforce sa politique d'aide aux départs. Toutes les familles échirolloises bénéficient de tarifs adaptés à leurs ressources et s'appuyant sur leur quotient familial.

évade

est une association financée à hauteur de 65 % par la Ville d'Echirolles, qui met également à sa disposition des locaux pour lui permettre d'assurer ses activités dans de bonnes conditions.

Le financement restant est assuré par les participations des usagers (27 %) et par diverses subventions (CAF, Politique de la ville...) et autres recettes (8 %).

FAVORISER L'EPANOUISSEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE TOUS LES ENFANTS

évade